

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Feu Sir Joseph Dubuc, K. B.—Un digne successeur du cardinal Pie—Le congrès canadien-français d'Ottawa—Progrès du diocèse de Régina depuis deux ans—Hommage au clergé—Le nécrologe des missions—Un présent de Noël à Mgr Mathieu—Il y a encore de vrais missionnaires—La campagne de tempérance dans la province de Québec—Réné Bazin et les prix de vertu—Le Petit Vieux (Starouska)—Nominations ecclésiastiques—Étonnante conversion d'un franc-maçon—" Etude critique de notre système scolaire"—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XIII

1 FÉVRIER 1914

No 3

FEU SIR JOSEPH DUBUC, K. B.

En la personne de Sir Joseph Dubuc, l'Ouest canadien a perdu un de ses citoyens les plus distingués et notre race l'un des fils qui lui faisaient le plus d'honneur. L'Eglise et l'Etat ont déposé sur sa tombe l'hommage éclatant et reconnaissant que méritaient le talent et le zèle avec lesquels il les a si fidèlement servis. l'un et l'autre pendant une carrière de quarante années. C'est cette cette carrière que nous entreprenons de retracer à notre tour.

Né le 26 décembre 1840 à Sainte-Martine, paroisse de campagne de la province de Québec, d'une famille de cultivateurs au sein de laquelle les traditions de foi et de race se transmettaient religieusement de père en fils, le jeune Joseph fit ses études au collège de Montréal, de père en fils, le jeune Joseph fit ses études au collège de Montréal, sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice. Il fut un des disciples de Louis Riel. Comme l'Université Laval de Montréal n'existait pas encore, il fit son droit à l'Université McGill et fut admis au barreau de sa province natale en 1869. L'année suivante, sur l'invitation et les conseils de Mgr Ritchot, qui l'avait rencontré à Montréal, il se décida à prendre le chemin de la Rivière-Rouge. Mgr Taché, qui travaillait à recruter des laïques instruits pour l'aider dans sa grande œuvre religieuse et patriotique, accueillit avec joie le jeune avocat. Il le reçut à l'évêché même où il demeura plusieurs mois.

Dès le 30 décembre de cette année 1870, la circonscription de la Baie Saint-Paul élut M. Dubuc député à la première législature du

Manitoba. Admis l'année suivante au barreau de la province, il exerça sa profession en société avec M. Joseph Royal, élu lui aussi député. Il fut l'un des premiers collaborateurs du *Métis*, le célèbre organe de la population française du temps, fondé le 27 mai 1871.

“En 1872,” raconte *Le Manitoba*, “au cours d'une élection où il appuyait Donald A. Smith, par la suite devenu Lord Strathcona, il fut menacé à la pointe du pistolet par des adversaires, et plus tard dans la campagne, violemment assailli et laissé pour mort sur la rue Main. Temps mouvementés, où les opinions coûtaient cher parfois et où les caractères devaient avoir de la trempe.”

En janvier 1873, le député de la Baie Saint-Paul fut nommé membre du Conseil du Nord-Ouest et en juillet 1874 il devint procureur-général dans le Gouvernement dont l'honorable M.-A. Girard était le premier ministre. Ce ministère fut de courte durée. De 1875 à 1878 il fut avocat de la Couronne et fut aussi élu à la présidence de l'Assemblée législative. Le 2 octobre 1877, lors de la nomination de l'honorable Joseph Cauchon comme lieutenant-gouverneur du Manitoba, deux des quatre ministres du cabinet étaient les honorables MM. Girard et LaRivière, et l'honorable M. Dubuc était le président de la Chambre. C'était pour les nôtres d'heureux jours qui malheureusement ne devaient pas durer.

En 1878, l'honorable M. Dubuc fut élu député du comté de Provencher pour les Communes du Canada où il ne siégea que pendant une session. Le 13 novembre de l'année suivante il fut nommé juge du banc du Roi, où pendant trente ans il administra la justice et fit constamment preuve d'une science légale remarquable et de la plus haute probité. En août 1903 il fut promu à la dignité de juge-en-chef du Manitoba, distinction parfaitement méritée et à laquelle il sut faire honneur. Lorsqu'il prit sa retraite le 13 novembre 1909, ses collègues se plurent à faire le plus bel éloge de sa carrière et de ses talents judiciaires: éloge dont ils ont de nouveau déposé le tribut sur sa tombe.

Des nombreux jugements rendus par le savant juge au cours de sa longue carrière, nous voulons en rappeler un demeuré célèbre à cause de la question à laquelle il se rapportait. Appelé à juger en appel la constitutionnalité des lois scolaires de 1890, il n'hésita pas, malgré l'opinion contraire de ses deux collègues, à les déclarer *ultra vires*.

* * *

Portant un jugement d'ensemble sur la belle et longue carrière du regretté défunt, *Le Manitoba* dit avec beaucoup de justesse: “Le juge Dubuc personnifiait dans notre magistrature cette époque déjà lointaine où toute une pléiade d'hommes éminents organisèrent la province et lui donnèrent son status dans la Confédération. Malgré le talent et la fébrile activité de ceux qui tiennent aujourd'hui le mi-

lieu de la scène on ne peut oublier les pionniers de la vie civile de l'Ouest canadien, ces hommes courageux qui vinrent ici vers 1870 et qui, d'une vaste prairie déserte et sauvage, firent sortir un entité politique, munie de gouvernement, de cours de justice, d'institutions municipales et de tout le rouage administratif."

Tour à tour écrivain, légiste, député, président de la Chambre, ministre de la Couronne, juge, administrateur de la province, partout et toujours, cet éminent Canadien français fut, par son honnêteté, son ardeur au travail et son dévouement à la chose publique, un sujet britannique sans peur et sans reproche. Aussi n'y eut-il qu'une voix pour louer notre gracieux souverain, Georges V, de lui avoir conféré en juin 1912 le titre de chevalier.

Il reste à noter que Sir Joseph Dubuc s'est identifié de bonne heure avec toutes les œuvres d'éducation de la province. En 1863 il fut nommé surintendant de la section catholique et en 1877, lors de la fondation de l'Université, il devint membre du Conseil en qualité de représentant du collège de Saint-Boniface. Depuis 1888 il occupait la haute position de vice-chancelier de l'Université.

Il fut toujours fidèle à sa foi et à sa nationalité. Il était un catholique pratiquant et animé d'une piété sincère et profonde. Son nom figure sur la liste des anciens présidents de la Saint-Jean-Baptiste et il a toujours porté un bienveillant intérêt à toutes les questions nationales. Malgré ses soixante-douze ans il assista à la grande semaine du Congrès de Québec en 1912 et y prit une part marquante. Il y fut nommé membre du Comité permanent de la Langue française constitué à cette occasion pour continuer l'œuvre du Congrès et en assurer les fruits.

Depuis sa retraite en 1909 il fit plusieurs voyages en Europe et aux Etats-Unis. C'est au cours d'un voyage en Californie, à Los Angeles, que la mort le frappa le 7 janvier dernier d'une manière subite, mais non imprévue. La veille encore il avait reçu la sainte Communion.

Ses restes mortels furent apportés à Winnipeg et furent inhumés dans le cimetière de Saint-Boniface, à l'ombre de la cathédrale, le 15 janvier. Ses funérailles furent très imposantes. L'Eglise et l'Etat lui rendirent le plus magnifique hommage. Les plus hautes autorités civiles et judiciaires de la province étaient largement représentées auprès de son cercueil. Le président de l'Université était présent, ainsi que des représentants des divers collèges affiliés. Un grand nombre de prêtres remplissaient le sanctuaire, tandis qu'une foule considérable de citoyens de toutes les classes de la société avait tenu à venir lui rendre les derniers honneurs.

Le service fut chanté par S. G. Mgr l'Archevêque qui, avant l'absoute, fit un éloge ému du cher défunt, déposant à ses pieds le tribut de la reconnaissance de l'Eglise de l'Ouest pour les services é-

minents qu'il lui avait rendus et faisant ressortir les grandes leçons qui se dégagent de sa longue et honorable carrière. Sa Grandeur rendit particulièrement hommage à son esprit de foi, à sa probité et à son intégrité : qualités qu'il tenait de sa race et que les traditions de famille et l'éducation de collègue avait si heureusement développées en lui.

Après avoir parlé en français, Monseigneur parla en anglais et remercia tous ceux qui avaient bien voulu apporter à l'illustre défunt le témoignage de leur estime et de leur sympathie. Il indiqua les leçons que nous enseigne la mort et insista sur la nécessité de vivre de la vie de la foi.

Le nom de cet homme de bien et de ce magistrat intègre, dont la carrière fait tant d'honneur à notre foi et à notre nationalité dans les provinces de l'Ouest, est déjà inscrit en lettres d'or dans nos annales et son souvenir demeurera entouré d'une auréole de respect et de vénération. Puisse Celui qui juge les juges lui accorder bientôt le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix !

Nous réitérons à Lady Dubuc et à sa famille éplorée l'expression de nos respectueuses et cordiales sympathies.

UN DIGNE SUCCESSEUR DU CARDINAL PIE.

On sait à quel degré d'acuité en est la lutte pour l'école libre en France. Le Gouvernement prépare une série de lois pour achever d'enlever à l'Église et aux parents les dernières bribes de liberté sous prétexte de défendre les écoles laïques, c'est-à-dire impies et antireligieuses. Or, en face de ces éventualités, S. G. Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, tient le langage suivant, digne du vaillant cardinal Pie, dont il est l'un des successeurs :

“ Dans notre diocèse, trois cent trente-sept écoles apprennent aux enfants chrétiens non seulement la lecture, l'écriture et le calcul, mais aussi le respect de Dieu et de l'Église, la soumission à la foi et à la morale et l'amour de la patrie. Grâce à la générosité des fidèles et au bon sens des parents, la plupart sont florissantes et remportent les plus beaux succès. Nous entendons les garder chrétiennes quoiqu'il puisse arriver, et au prix de tous les sacrifices. S'il le faut, ayant pleine confiance en la grâce de Dieu, nous les défendrons jusqu'à la mort. Nous en avons pris l'engagement au congrès de Beauchesne, le 30 septembre dernier; nous le redisons à tous les chefs de famille chrétiens de notre diocèse: la résistance aux lois en projet est pour nous un devoir sacré, nous le mettons au-dessus de la vie, nous le remplirons malgré tout. Si nos écoles sont attaquées par la force, nous espérons bien trouver, pour les défendre, des soldats intrépides dans le pays que le régime de la terreur n'a pas encore effrayé et qui récemment a fait échec aux inventaires des églises.”

LE CONGRES CANADIEN-FRANCAIS D'OTTAWA.

Les 13 et 14 janvier l'*Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario* a tenu à Ottawa son troisième congrès biennal. Six cents délégués venus des différentes parties de la province y assistaient. Mgr Routhier, vicaire général d'Ottawa, en l'absence de son archevêque, S. G. Mgr Gauthier, exprima aux congressistes ses sympathies et ses vœux. Deux évêques étaient présents: S. G. Mgr Béliveau, auxiliaire de Saint-Boniface et représentant de S. G. Mgr l'Archevêque, — dont le diocèse comprend une partie de l'Ontario —, et S. G. Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue. Un nombreux clergé assistait aussi à ces importantes assises, entre autres le R. P. G. Charlebois, provincial des O. M. I., et le R. P. G. Jean, S. J., recteur du collège de Sudbury.

Nous ne pouvons donner qu'un résumé très sommaire des importants travaux de ces deux journées et signaler que les principales déclarations qui y ont été faites. En premier lieu nous consignerons l'importante déclaration faite par S. G. Mgr Latulipe, à l'effet que tous les membres de l'épiscopat canadien-français du Canada sont de cœur et d'âme avec nos compatriotes de l'Ontario et approuvent leur vaillante lutte contre l'oppression dont ils sont l'objet de la part du Gouvernement de leur province. Cette haute sympathie est de nature à consoler nos compatriotes de la plainte que le président, M. Boudreault, formulait dans les termes suivants: " Dans cette résistance au pouvoir qui empiète sur leurs droits à leur langue et à leur religion, les Canadiens-français se voient, avec une stupéfaction mêlée d'une douleur profonde, délaissés par des coreligionnaires sur l'appui desquels ils avaient cru pouvoir compter." Il ajouta combien, par contre, ils étaient touchés " de la sympathie et du bon vouloir de quelques nobles et vaillants Irlandais."

S. G. Mgr Béliveau assura les congressistes de l'ardente sympathie de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Sa Grandeur porte d'autant plus d'intérêt à ce congrès que son diocèse s'étend sur une partie de l'Ontario. L'orateur rappela ensuite que les territoires de la Rivière la Pluie et du Lac des Bois comme ceux du Lac Winnipeg et de la Rivière Rouge ont tout d'abord résonné aux accents du verbe français et été arrosés du sang français avant l'arrivée de la race anglo-saxonne. Rappelant le témoignage de S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, il dit que si cette partie du pays n'est pas passée sous le drapeau étoilé, le mérite en revient à Mgr Taché et aux Métis français. Ce sont donc des droits acquis autant que des droits naturels que nous défendons.

Parmi les autres travaux et discours, nous signalerons le travail du R. P. C. Charlebois, O. M. I., où les réclamations de l'Association

sont clairement définies et solidement appuyées, et le sermon de M. l'abbé S. Côté, qui protesta énergiquement contre la prétention d'assimiler le rôle de l'inspecteur des écoles séparées à celui de l'officier des douanes. Le discours de M. Amédée Deneault, de Québec, et celui de M. Henri Bourassa, de Montréal — digne couronnement du congrès — méritent beaucoup plus qu'une mention.

Nous essaierons, au prochain numéro, de donner à nos lecteurs un aperçu du mérite intrinsèque de la cause si juste de nos frères de l'Ontario. En attendant nous les félicitons bien sincèrement de leur vaillante lutte et nous leur souhaitons plein succès dans leurs revendications.

PROGRES DU DIOCESE DE REGINA DEPUIS DEUX ANS.

Par les listes que nous publions chaque année, nos lecteurs peuvent juger combien sont consolants les progrès du diocèse. La liste suivante des progrès réalisés dans le nouveau diocèse de Régina depuis l'arrivée de son premier évêque ne manquera pas de réjouir tous les cœurs catholiques.

a) — Nouvelles églises: 1. Pro-cathédrale du Saint-Rosaire à Régina. 2. Dans la même ville agrandissement considérable de l'église Sainte-Marie. 3. A Moose Jaw soubassement déjà ouvert d'une église qui coûtera plus de \$100 000. 4. A Saint-Maurice l'église brûlée a été reconstruite. 5. Nouvelle église à Saint-Antoine. 6. A Lampman. 7. A Govan. 8. A Arbury. 9. A Halbrite. 10. A Herbret. 11. A Holdfast. 12. A Liberty. 13. A Assiniboia. 14. A Lafèche. 15. A Mazenod. 16. A Coderre. 17. A Wilcox. 18. A Rouleau. 19. A Kennedy. 20. A Krosner. 21. A Radville.

b) — Nouvelles paroisses où des prêtres résidant ont été placés: 1. Kenaston. 2. Holdfast. 3. Radville. 4. Lac Pelletier. 5. Maple Creek. 6. Coderre. 7. Marienthal. 8. Rosetown.

c) — Le nouvel hôpital des Sœurs Grises de Montréal à Régina a été terminé et un nouveau a été ouvert à Melville par des Sœurs Bénédictines.

d) — Trois nouvelles communautés de femmes sont entrées dans le diocèse: 1. Les Sœurs Bénédictines à Melville. 2. Les Sœurs de Notre-Dame de Clermont ont ouvert un couvent à Notre-Dame d'Auvergne. 3. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis se sont fixées à Moose Jaw.

e) — Le nombre des prêtres a passé de 73 à 90, dont 47 séculiers et 43 réguliers.

f) — Il y avait 78 religieuses tandis qu'il y en a maintenant 103.

g) — Le nombre des catholiques, qui était de 51 000, est maintenant de 65 000 à 70 000.

HOMMAGE AU CLERGE.

N'oublions jamais le rôle considérable joué dans ce pays nouveau, comme dans toute l'Amérique d'ailleurs, par notre clergé, par nos missionnaires. Presque chaque village de l'Ouest est un monument de leur courage, de leur initiative et de leur zèle apostolique. Ils ont été les premiers à l'épreuve, qu'ils soient les premiers à l'honneur, et ne craignons pas de leur donner la place d'élite dans nos cœurs, dans notre reconnaissance, dans notre estime. — *Extrait du discours de l'honorable M. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires municipales, en Alberta, au banquet d'honneur qu'on lui offrait, à Edmonton, le 22 décembre 1913.*

* * *

Si l'œuvre de la pensée française a survécu en Amérique, si le peuple canadien-français a conservé son entité morale et intellectuelle, autant que son caractère ethnique; si trois millions de Franco-Canadiens ou Américains, issus des soixante mille colons de 1760, témoignent aujourd'hui de la fécondité et de la vitalité de la race, cette merveilleuse survivance tient à deux causes principales sinon exclusives: l'unité et l'intensité de la vie religieuse des Canadiens-Français de la conquête, et le groupement de leurs forces de résistance autour d'un clergé soumis à ses évêques, mais libre des entraves du régalisme. — *M. Henri Bourassa, dans LE DEVOIR, 27 novembre 1913, au cours d'une série d'articles sur les opinions de l'historien F.-X. Garneau.*

LE NECROLOGE DES MISSIONS.

A la fin de décembre de chaque année *Les Missions Catholiques* de Lyon publient la liste des missionnaires tombés, au cours de l'année précédente, dans le champ de l'apostolat. Pour 1912, ce glorieux nécrologe ne comprend pas moins de 197 noms, dont 10 évêques et 187 prêtres.

Des 10 évêques, 2 étaient Italiens et les huit autres Français. Des 187 prêtres, 101 étaient Français. La France a donc fourni plus de la moitié du chiffre global de 197, exactement 109.

"N'est-il pas permis d'espérer," dit *La Croix* de Paris, "que le sacrifice de tant de ses meilleurs fils, pour l'extension du règne de Dieu, protège notre patrie contre les châtements qu'appellent toutes les apostasies officielles ?

"Et la France n'a-t-elle pas le droit de s'applaudir de mériter toujours et malgré tout le titre de terre du dévouement ?"

UN PRESENT DE NOEL A MGR MATHIEU.

Quelques jours avant sa nomination à l'évêché de Régina, Mgr Mathieu reçut une dépêche d'une dame de Boston le priant d'aller assister son mari mourant. Il s'y rendit et administra les derniers sacrements au malade qui mourut. La dame elle même mourut peu de temps après laissant une jeune fille de seize ans héritière de sa fortune. Cette jeune fille, en reconnaissance des services rendus à son père mourant par Mgr Mathieu, lui a envoyé à l'occasion de Noël un présent unique en son genre: Un porte-Dieu fait avec le boîtier en or de la montre de son père, l'anneau de mariage de sa mère et d'autres objets auxquels se rattachent des souvenirs de famille. Dans sa lettre la jeune fille explique qu'elle a réuni ces bijoux et qu'elle en a fait faire un memento que son père et sa mère seraient heureux d'approuver. Ce magnifique cadeau est en or solide et est estimé à cinq cents dollars. Il a été artistement travaillé par un bijoutier et porte les initiales du père et de la mère de la donatrice. Un joli diamant sert à l'ouvrir.

IL Y A ENCORE DE VRAIS MISSIONNAIRES.

Le R. P. Eugène Lecoq, O. M. I., est venu le mois dernier de Norway House en onze jours, avec un attelage de cinq chiens qu'il a soulagés en marchant une partie du temps. Deux Indiens l'accompagnaient. Il a ainsi parcouru plus de 300 milles sur la glace du lac Winnipeg et a pris le chemin de fer à Gimli. Pour venir ainsi le voyage lui a coûté \$60, dont \$40 pour les deux hommes, \$10 pour la nourriture des gens et \$10 pour celle des bêtes. Il lui en coûtera autant pour le retour. Les voyageurs couchent à la belle étoile ou dans de sales huttes abandonnées par les pêcheurs durant l'hiver.

Le Gouvernement fédéral a enfin décidé de bâtir une école-pensionnat à Cross Lake où le Père ira résider le printemps prochain. Les Missionnaires Oblates, actuellement chargées de l'école de Norway House, retourneront aussi à Cross Lake où elles s'étaient d'abord établies. La nouvelle école coûtera \$60 000. Le contrat a été donné à la Corporation épiscopale catholique du Keewatin.

Il faudrait au bon Père un compagnon et aux bonnes Sœurs du renfort. Y a-t-il encore au Canada des âmes généreuses qui veulent répondre à l'appel du Divin Maître? Quem mittam? Qui enverrai-je? — Ecce ego, mitte me. Me voici, envoyez-moi.

— Pendant l'année 1913 *Les Cloches* ont fait chanter 20 grand-messes et célébrer 60 messes basses pour leurs abonnés défunts et les parents défunts de leurs abonnés.

LA CAMPAGNE DE TEMPERANCE

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

On connaît la belle et fructueuse campagne menée dans la province de Québec contre le fléau de l'alcoolisme. A la fin de novembre dernier, Catholiques et Protestants de la Saskatchewan ont inauguré à Régina une enthousiaste campagne pour protéger la province. Mgr Mathieu a donné à cette occasion une conférence fort applaudie de tous, faisant connaître ce que l'on faisait dans Québec. Un des principaux orateurs, M. F.-C. Spence s'en inspira pour faire l'éloge de la province catholique et française: "Oui, dit-il, Québec, le Québec français, le Québec catholique, le Québec catholique romain! Ah! plutôt à Dieu que les provinces protestantes anglaises puissent seulement marcher sur ses traces! Là, le mal a été attaqué dans sa racine; on n'en peut pas dire autant des autres provinces du Dominion. Là, c'est le peuple lui-même qui supprime le commerce des *liqueurs* par les vœux de tempérance qu'il fait, grâce aux prêtres catholiques romains qui marchent à la tête du mouvement."

RENE BAZIN ET LES PRIX DE VERTU.

C'est à M. René Bazin que revenait l'année dernière l'honneur de présenter à l'Académie Française le rapport traditionnel sur les prix de vertu. Après avoir dévoilé quelques-uns des plus beaux traits de dévouement, le rapporteur, selon l'usage, en dégagèa la portée morale et la réconfortante leçon.

Ce fut une minute impressionnante quand, sous la Coupole fameuse, M. Bazin rappela ce que les âmes devaient au Christ: "Qu'elles le veuillent ou non, qu'elles le sachent ou l'ignorent, toutes, elles ont cessé d'appartenir au monde antique, elles ont respiré l'atmosphère de ce pays sanctifié, elles ont subi l'influence du baptême de la France. A travers chacune d'elle, je vois transparaître une image, nette ou effacée, toujours reconnaissable, celle du Maître qui apporta à la terre la charité de l'Ami des pauvres, du Consolateur des souffrants, de Celui qui a passé en faisant le bien, et qu'avec des millions de vivants et des milliards de morts j'ai la joie de nommer: Notre-Seigneur Jésus-Christ."

A cette évocation si sincère et si discrète, l'assistance répondit par une véritable ovation, et M. Bazin dut s'arrêter quelques instants.

— Nos remerciements au *Manitoba*, à *La Liberté*, à *L'Action Sociale*, et au *Bien Public* pour avoir bien voulu annoncer avec éloge *l'Almanach français de l'Ouest canadien*.

LE PETIT VIEUX (STAROUSKA).

Le R. P. Jules Decorby, O. M. I., vieux missionnaire maintenant retiré à Cartier, à la ferme des Oblats, près de Saint-Adolphe, Man., a visité pendant plusieurs années un certain nombre de colonies ruthènes de la Saskatchewan. C'est une chose remarquable de constater comment ces colonies ont conservé la foi et une foi vive, puisqu'il est facile de faire inscrire leurs églises au nom de l'autorité ecclésiastique.

Ces colonies ont aussi conservé le souvenir du missionnaire. On demande souvent où est le *Petit Vieux*, (Starouska), celui que les gens du pays, les Métis, appelaient le *Petit Père*. Les Ruthènes parlent de sa grande charité qui lui faisait donner tout ce qu'il possédait. La charité sacerdotale et le zèle des âmes ont servi au vénéré *Petit Père* d'arome divin pour conserver la foi ardente au cœur de milliers de Ruthènes, dont il ne connaissait pas la langue.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES.

— M. l'abbé A. Gerritsma, curé de la paroisse de Saint-Edouard, à Winnipeg, ayant donné sa résignation, a été remplacé par M. l'abbé Louis Lee, ci-devant curé de Transcona.

— M. l'abbé L. de G. Bélanger a été nommé curé de Transcona. Selkirk sera desservi par les RR. PP. Oblats et le Lac du Bonnet par M. l'abbé F.-X. Leroux, économiste de l'archevêché.

— A l'occasion du départ de M. l'abbé Gerritsma la lettre suivante a été communiquée à la presse: "M. l'abbé A. Gerritsma, ancien curé de Saint-Edouard, à Winnipeg, a volontairement résigné sa position pour raison de santé, comme en fait foi un certificat du Dr F.-P. Lenahan, et il est parti pour Chicago et Los Angeles. M. l'abbé L. Lee a été dûment nommé pour le remplacer comme curé de Saint-Edouard par ordre de S. G. Mgr l'Archevêque. — J.-H. PRUD'HOMME, chancelier."

ETONNANTE CONVERSION D'UN FRANC-MAÇON.

Voici ce qu'écrivit le Père Etienne Mauran, supérieur du Séminaire du Tiers-Ordre de Saint-François de Guyaba, Brésil:

"Le bon Dieu vient de procurer à la Mission une grande consolation par la conversion inattendue et vraiment miraculeuse d'un riche franc-maçon du pays, d'autant plus que cette conversion en a occasionné plusieurs autres.

"Atteint d'une maladie très grave et désespérée, ce monsieur était

gardé, surveillé par des affiliés de la secte, afin d'empêcher toute relation intime avec le prêtre. Un Père se présenta trois fois néanmoins, selon l'usage, et fut toujours refusé par les sentinelles, qui s'entendaient avec un frère et la femme du malade, à l'insu de ce dernier. L'état du pauvre agonisant s'aggravait toujours. Il resta vingt-quatre heures dans une espèce de léthargie. Quelle ne fut pas la frayeur, la stupéfaction de la famille réunie, lorsque celui-ci qu'on croyait mort se redressa soudain sur son lit, étendant ses bras, menaçant du poing les assistants, en criant de toutes ses forces: " Misérables . . . Oui, certainement, il y a un enfer! . . . Et j'étais sur le point d'y être précipité lorsqu'une *Dame blanche* m'a arrêté sur le bord pour me donner le temps de me confesser afin de l'éviter! Pour vous prouver qu'il y a un enfer . . . apprenez que un tel . . . un tel . . . et un tel (trois affiliés à la secte, morts dernièrement sans se confesser) y ont été précipités pour toujours . . ." Puis, s'adressant à son frère et à sa femme: " Misérables, c'est vous deux qui avez refusé trois fois le prêtre qui venait me visiter pour me fermer l'enfer et m'ouvrir le ciel! Toi, mon frère, sache bien que tu n'es pas maître dans cette maison! . . . Que ma femme aille vite chercher un prêtre. Je veux un prêtre pour me confesser!"

ETUDE CRITIQUE DE NOTRE SYSTEME SCOLAIRE.

Sous ce titre vient de paraître à Montréal, aux bureaux de l'A. C. J. C., 1075, rue Rachel Est, un important volume sur le système scolaire de la province de Québec. Que vaut ce système? Tous les éléments de la réponse sont dans ce volume. C'est le compte rendu du Congrès des Trois-Rivières tenu l'été dernier, où la question a été vraiment épuisée. Nulle part ailleurs la question n'a encore été ainsi traitée sous ses multiples aspects. (50 sous l'exemplaire, franco).

DING! DANG! DONG!

— S. G. Mgr Mathieu a rendu visite à S. G. Mgr Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, vers la mi-janvier et a assisté à une séance au collège des Jésuites. Sa Grandeur est passée à Winnipeg, en route pour Québec, le 19 janvier.

— S. G. Mgr Béliveau est revenu d'Ottawa le 20 janvier. En s'y rendant Sa Grandeur s'est arrêtée au collège des Jésuites à Sudbury. Après le congrès elle est allée à Montréal et à Louiseville.

— Dans les numéros de novembre et de décembre de la *Revue Eucharistique* de Québec, nous trouvons d'intéressantes lettres écrites de Madras en juin 1910, par M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, lors de son voyage autour du monde en compagnie de Mgr. Cherrier.

— M. l'abbé A. Ethier, ci-devant missionnaire colonisateur de l'Alberta, vient d'être nommé curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmonton en remplacement de M. l'abbé J.-A. Ouellette, qui devient organisateur de la colonisation, et M. l'abbé A. Normandeau prend la place de M. l'abbé Ethier comme missionnaire colonisateur.

— Le *Catholic Register* de Toronto, en réponse à une question concernant les Carmels des États-Unis et du Canada, mentionne ceux de Baltimore, de Saint-Louis, de la Nouvelle-Orléans, de Boston, de Philadelphie et de Montréal, mais il omet celui de Saint-Boniface, établi le 26 juillet 1912.

— On prétend avoir découvert une mine d'or très riche au Lac Castor, à environ cent milles du Pas. La course aux *claims* est commencée. Tous les jours un grand nombre partent dans cette direction. *Auri sacra fumes!*

— Lord Strachona, haut commissaire du Canada auprès du Gouvernement anglais, est décédé à Londres le 21 janvier.

— Parmi les 27 candidats admis à la pratique de la médecine à Regina, le Dr P.-E. Lavoie, diplômé à Laval l'été dernier, occupe le premier rang. Le Dr R. Paré, autre gradué de Laval, est arrivé fort deuxième, tandis qu'un troisième, le Dr A. Soucy occupe le cinquième rang. Voilà qui en dit long sur la supériorité des collèges classiques de la province de Québec et sur celle de l'Université Laval. Que Godfroy Langlois en prenne note!

R. I. P.

— Rde Mère Madeleine de la Croix, (Virginie Chapuis), des Sœurs de Notre-Dame des Missions, décédée à Lebret, Sask. C'était l'une des quatre premières Religieuses de l'Institut venues au Canada. Elle demeura de longues années à Grande Clairière, berceau de la communauté dans l'Ouest.

— Rde Sœur Marie-Anne Chatel Tremblay, des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Montréal.